

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19647 - 76ÈME ANNÉE

La candidate de l'union des forces de progrès remporte le scrutin

Karine Lebon élue députée de La Réunion



Karine Lebon succède à Huguette Bello devenue maire de Saint-Paul.

Candidate PLR soutenue par l'ensemble des forces de progrès (PCR-PS-Verts-LFI), Karine Lebon a confirmé son succès de dimanche dernier où un taux de participation trop faible l'avait empêchée d'être élue dès le premier tour. Hier dans la seconde circonscription, 18,88% des électeurs se sont déplacés, Karine Lebon obtenant près de 72% des suffrages exprimés. A l'Assemblée nationale, Karine Lebon succédera à Huguette Bello, la présidente de son parti, qui avait démissionné à la suite de son élection en tant que maire de Saint-Paul.

96 257 électeurs ont été convoqués dans 137 bureaux de vote sur les communes de La Possession, Le Port et une partie de Saint Paul.

Le taux de participation provisoire est de 18.88 %.

- nombre de votants : 18178
- suffrages exprimés : 16923
- bulletins nuls : 776
- bulletins blancs : 479

Sous réserve de la proclamation définitive des résultats par la commission de recensement des votes, les résultats provisoires sont les suivants (suffrages exprimés) :
Karine Lebon : 71.96 %

Audrey Fontaine : 28.04 %

Les résultats par commune, en nombre de voix exprimées, sont les suivants :

Le Port

Karine Lebon : 3702
Audrey Fontaine : 1375

La Possession

Karine Lebon : 1932
Audrey Fontaine : 905

Saint-Paul

Karine Lebon : 6543
Audrey Fontaine : 2466

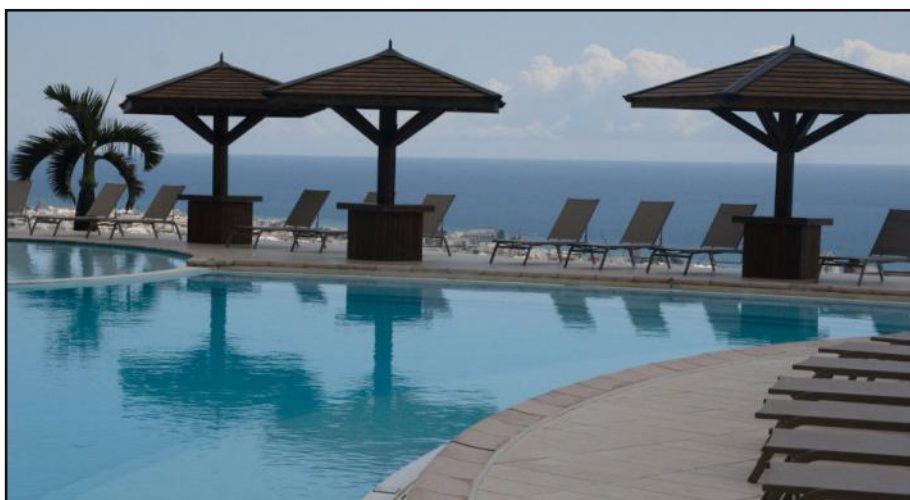
La Réunion, seule destination touristique de l'océan Indien 2020 : l'heure du bilan

Tourisme à La Réunion : pourquoi les touristes européens ne reviendront plus

Suppression de la quarantaine et du test obligatoire à l'arrivée étaient des mesures présentées pour relancer le tourisme à La Réunion après le passage de la première vague de coronavirus en France. Durant la saison touristique, La Réunion a été le seul pays acceptant des touristes dans notre région. Pour la première fois, La Réunion n'avait aucun concurrent, mais les touristes ne sont pas venus. Et ils ne sont pas près de revenir comme avant, car ces touristes sont restés en Europe pour aller notamment en France où ils y ont dépensé leur argent. Ceci n'a pas échappé à Paris qui se saisit de cette situation pour transformer cela en opportunité : interdire la publicité à la télévision pour la destination Réunion permettra de faire d'une pierre deux coups : montrer que la France a la volonté de lutter contre le changement climatique et privilégier l'industrie touristique française au détriment des concurrents lointains comme La Réunion.

Le 15 septembre dernier, l'aéroport de Roland-Garros a communiqué sur sa fréquentation, voici un extrait de cette déclaration :

« Dans le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, l'Aéroport de La Réunion Roland-Garros a accueilli 179 578 passagers pendant les mois de juillet et août 2020, chiffre en recul de 65 % par rapport à la même période de 2019. L'essentiel de ce trafic a été réalisé sur l'axe Paris-Réunion par les compagnies Air Austral, Air



France, Corsair et French Bee. Un peu plus de 9 900 passagers (5,5 % du total) ont emprunté les vols entre La Réunion et Mayotte. 409 passagers ont, d'autre part, été comptabilisés sur les vols de rapatriement en provenance ou à destination de l'île Maurice et de Madagascar. (...) Sur l'axe Paris-Réunion, le trafic commercial a été rétabli par étapes début juillet, après la suppression fin juin de l'obligation de motif impératif pour voyager et le déplafonnement du nombre de passagers par vol. L'activité reste néanmoins en net recul. Sur le mois de juillet, le nombre de passagers diminue de 52 % par rapport à 2019. La baisse s'atténue en août (- 38 %). »

La Réunion, seul pays de la région acceptant des touristes sans contrainte

Rappelons que l'aéroport Roland-

Garros a été le seul aéroport de notre région à être resté ouvert au trafic régulier. Partout ailleurs dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, les aéroports n'étaient ouverts que pour assurer des vols de rapatriement ou de fret. A La Réunion, la volonté affichée était de revenir au plus vite au trafic normal après le passage de la première vague de la pandémie de COVID-19 en France. C'est pourquoi depuis le 11 juillet, La Réunion est le seul pays de la région à accepter de nouveaux arrivants sans quarantaine ni test obligatoire à l'arrivée.

Ce relâchement des mesures protégeant les Réunionnais du coronavirus étaient justifiées par Paris au nom du maintien de la continuité territoriale. Il fallait en effet à la France garantir l'arrivée de centaines de nouveaux fonctionnaires mutés de France vers La Réunion pour la rentrée scolaire du 22 août dernier. Dans le même temps, la Région Réunion a relancé sa subvention pour inciter les Réunionnais à voyager en France, les

élections sont en effet l'année prochaine. Par conséquent, des milliers de Réunionnais se sont rendus en vacances en France. Des professionnels du tourisme soutenaient aussi le relâchement des mesures afin, disaient-ils, de faire venir les touristes. Le MEDEF continue encore dans cette voie, demandant carrément la fin du test J-3 obligatoire.

Pas de concurrence de Maurice, et beaucoup moins de touristes

Pour la première fois, La Réunion était donc la seule destination touristique accessible à des touristes dans des conditions habituelles. Les professionnels du tourisme n'étaient pas confrontés à la concurrence de Maurice. C'est pourquoi aucun Réunionnais n'est parti cette saison faire du tourisme à Maurice, alors que nos compatriotes représentent la deuxième source de touristes pour nos voisins. Dans le même temps, aucun touriste européen n'a pu venir à Maurice, à Madagascar, aux Comores.

Cela signifie que La Réunion avait cette année le monopole de la Destination océan Indien. De plus, le prix des billets d'avion n'atteignait pas les sommets habituellement observés pour la saison. Or, si le retour à la quasi-normale des conditions d'entrée à La Réunion date du 11 juillet, les chiffres de fréquentation de la porte d'entrée de La Réunion montrent que si en juillet, le trafic depuis la France a été réduit de moitié, il a été en

baisse encore de 38 % en août. Autant dire que malgré des conditions qui, pour La Réunion, n'avaient été jamais été aussi favorable vis-à-vis de ses concurrents, les touristes ne sont pas venus.

Paris doit décourager les amateurs de destinations lointaines

Reviendront-ils un jour ? Il est permis d'en douter eu égard à la position prise par la France sur ce point. En effet, la France est signataire de l'Accord de Paris sur le climat qui lui impose donc des mesures drastiques afin de contribuer à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique.

Parmi les activités fortement émettrices de gaz à effet de serre figure le transport aérien. Il n'a échappé à personne qu'en acceptant de sauver Air France, le gouvernement français a fixé comme condition la suppression des vols concurrençant des trajets en train de moins de 3 heures sur le territoire français. Ainsi, la compagnie nationale française devra considérablement réduire ses vols court-courrier.

C'est dans ce sens que s'apprécie la nouvelle initiative de Paris visant à interdire la publicité à la télévision pour les destinations lointaines vues d'Europe, ce qui signifie notamment La Réunion. Fort logiquement, Paris cherche à mettre ses actes en cohérence avec ses déclarations, d'autant plus que la saison touristique n'a

pas tourné à la catastrophe en France. Le gouvernement avait d'ailleurs incité les Français à rester dans leur pays pour les vacances.

Les touristes sont restés en Europe, encouragés par le gouvernement

En effet, suite au déconfinement, des destinations françaises ont pu bénéficier d'une fréquentation plus importante qu'habituellement. Des touristes venus de France et d'autres pays européens ont choisi de ne pas prendre l'avion pour dépenser leur argent en Europe. La France étant la première destination touristique de ce continent, elle a sans doute récupéré de nombreux touristes qui seraient venus à Maurice, à La Réunion ou à Madagascar cet hiver.

Sachant que la priorité du gouvernement français reste la situation en France qui conditionnera la future élection présidentielle, il est difficile de croire que Paris va encore soutenir le développement du tourisme à La Réunion à partir de touristes venus d'Europe.

Cela pousse donc ce secteur à se remettre en cause profondément. A la Région d'élaborer maintenant une autre stratégie pour que des touristes venus de notre région puissent compenser le manque à gagner. Cela suppose de rompre avec une ligne d'assimilation qui fait tout reposer sur la dépendance à la France.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

I tap dir mé zami ! Afèr ? Pou fé pénitans dsi l'do lé zot ?

In pé listoir pou komansé :

Si moin téi doi parl azot louis lo katorzyèm mi diré solman inn - dè zafèr-an loukan listoir par lo pti bout o long vi. Inn, li la aboli lo l'édi d'Nantes pou ashèv fou dézord dann roiyome, é li la ankouraz In sèrtin Kolber pou fé lo promyé kod noir-1685- pou moin in gran krime kont l'imanité... Konm tout bann roi li l'amenn inn vi an batonn shèz épi momandoné li la maryé avèk madam de Maintenon é dann Paris demoun téi di sé pou fé pénitans dsi l'do bann fransé-donk dsi l'do s'lé zot.

Kosa sa i vé dir ? sinploman kan ou lé fotif tout in parti d'out vi é ké ou i ariv l'az la mor i komans fé kass kou déyèr out do, ou i vé ratrap aou-i apèl sa rashète out vi - konm ou sé lo roi é ké par définisyon ou néna rézon ébin ou i fé soufèr lé zot épi ou i grinn shaplé, ou i fé la pénitans, ou i di gro grin-pti grin-malingrin kolingrin konm nou té i di pou farsé étan pti, étan marmaye dann la kour lékol.

Pou kosa mi di sa zordi ? Pars na pi lo roi dan La frans mé néna bann désandan, bann prézidan la sinkyèm républik é banna néna in gro problèm avèk in pti virus. konm la démokrasi sé lo kadé zot sousi, épi ké zot lé pa kapab asir bann misyon l'éta i doi asiré, oila ké zot i vé fé pèye bann fransé é sirtou dann landroi demoun lé fronté konm Paris sansa Marsèye. Pa pars la pa ékout azot konm ki fo, mé pars la bien ékout azot é na poin lo rézilta atandi an o lyé.

A ! Mézami, pou moins ké sa néna in roi la pèrd son parti sipèryèr. Antansyon mi di pa i fo koup son kabesh mé fitintan lo pèp fransé téi rézonne konmsa. In provèrb pou fini : afors alé a lo, kalbass i kass. Ni artrouv pli d'van.

Nb Moin la fine déza ékri moin néna konm lidé an o lyé i vé fé pèye lo pèp rényoné son soumisyon pars in mète lékol, kan na poin lo rézilta k'i fo, li pini lo zélèv mèm si sète-la la aplik son métode pou aprann lékol. Mi pans nou va an parl désa pli d'van.

Justin